Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 64 (1935)

Heft: 15

Rubrik: L'orientation des cours complémentaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'orientation des cours complémentaires.

Le communiqué officiel, publié le 1er novembre dernier, a prescrit le programme des cours 1935-1936 qui servira de base aux examens de 1936. Le but de cette délimitation de matières à l'étude n'est certes pas de comprimer les incursions légitimes de chaque maître dans un champ d'exploration qui peut être utile ou intéressant pour la jeunesse qui lui est confiée, et encore moins de gêner toute initiative heureuse dans n'importe quelle branche du programme ou quel moyen d'éducation. En réalité, le but précis en est de jalonner la route à suivre et de faciliter ainsi la tâche des instituteurs et le succès des jeunes gens qui se préparent à subir des examens et, chose bien plus grave encore, à affronter les difficultés de la vie sur un chemin actuellement jonché d'épines et de broussailles.

A chaque ligne de ce programme, il serait indiqué d'écrire en gros caractères, en intercalant ce mot dans les indications relatives à chaque discipline : *Education.* Oui, c'est la formation éducative qui doit avant tout inspirer et animer notre activité, et cette formation doit être comprise dans le sens profond et véritable du mot, et comme le dit si bien Mlle Dupraz dans sa remarquable causerie publiée le 15 novembre, « en faisant paraître au jour ce qui était d'abord caché ». Nous devrions écrire des pages et des pages si nous avions à détailler ici toutes les formes d'activité éducative que le maître peut adopter dans la mission qu'il a le bonheur de remplir à l'égard de ses jeunes disciples de 16 à 19 ans. Il doit être, sans adopter le genre sermonneur et grondeur, mais en pratiquant et en montrant concrètement la route à suivre, un éducateur réalisateur selon le cœur de Dieu et selon l'intérêt supérieur du pays. En plus de l'énergie morale, de la force de caractère, du goût des connaissances intellectuelles, il a le devoir de développer et de fortifier ces qualités qui nous manquent trop souvent et qui doivent caractériser la jeune génération : le respect de l'autorité, la droiture, la véracité, la simplicité, la ponctualité et la justice envers le prochain. Que de bien l'éducateur-apôtre n'est-il pas à même de réaliser ainsi !

En ce qui concerne le programme proprement dit, nous insistons, sans pour autant vouloir laisser dans l'ombre les autres branches qui le composent, sur la langue maternelle, la comptabilité et l'instruction civique.

La langue maternelle, chacun le sait, mérite tous nos soins, mais il faut la faire aimer, il faut lui donner de la vie et de l'intérêt, en organisant les lectures comme des cueillettes des connaissances, en faisant tirer profit des lectures personnelles imposées ou suggérées à domicile, en introduisant graduellement des causeries et des discussions sur des sujets à l'ordre du jour, en procurant à chaque élève la jouissance de savoir s'exprimer personnellement et correcte

ment, aisément, sur des questions qui l'intéressent et qui entrent dans les préoccupations de sa propre vie.

La comptabilité a enfin conquis une place de choix dans notre programme renouvelé. Et ce n'est pas trop tôt! Nos chefs d'exploitation agricole ou artisanale, notre peuple, ne veulent et ne savent ni compter, ni prévoir. Et quand leurs affaires ne vont pas, ils ne s'en prennent jamais à eux-mêmes et à leur incurie, ils en veulent aux pouvoirs publics et se contentent de pousser des gémissements stériles contre la dureté des temps. La comptabilité bien inculquée, de façon à s'incorporer ensuite dans la vie réelle, joue un rôle profondément constructeur, non pas parce que, par elle-même, elle crée des apports financiers, mais parce qu'elle conduit au contrôle de la valeur de son travail professionnel, qu'elle incite à porter remède aux défectuosités et aux lacunes, et qu'elle encourage par le fait l'effort persévérant et le sacrifice consenti au moment opportun. Nous n'en dirons pas davantage puisque des directions précises sont données maintenant, sous ce rapport, à tous les maîtres chargés de cours. La voie à suivre ne sera plus encombrée par l'arithmétique proprement dite qui jouera désormais ici le rôle d'auxiliaire, fort utile d'ailleurs.

Enfin, *l'instruction civique* aura sa place bien marquée et son processus nettement déterminé. Il est indispensable que les citoyens connaissent l'organisation et l'administration de leur commune et de leur paroisse, qu'ils soient capables de s'y intéresser dans un esprit de collaboration bien entendu, qu'ils sachent distinguer entre démocratie, monarchie et dictature, qu'ils aient conscience de leurs droits et surtout de leurs devoirs dans le domaine civique du canton et de la Confédération, qu'ils sachent apprécier objectivement les partis politiques et leurs programmes, qu'ils soient à même d'opter en connaissance de cause entre centralisation et fédéralisme. La géographie, économique surtout, et l'histoire des temps modernes, seront à cet effet des terrains à explorer.

Chers instituteurs, éducateurs dévoués du pays de Fribourg, voilà de riches moissons en perspective, voilà une belle et précieuse activité qui s'offre à votre zèle de serviteurs du Christ et de bienfaiteurs de la jeunesse! FIRMIN BARBEY.

LES ÉCOLES AU MOYEN AGE

L'activité pédagogique du moyen âge n'a pas échappé plus que d'autres œuvres de cette époque à l'incompréhension et au parti pris de dénigrement des pontifes ou des simples thuriféraires du rationalisme. De nombreux auteurs, par ailleurs érudits et dénués de haine personnelle contre l'Eglise, n'ont pas su se montrer objectifs